**Conseil européen de l’éducation du 12 décembre 2014**



**Conseil de l’Education**

**– Insertion professionnelle et entreprenariat au programme des débats -**

**A l’occasion du Conseil biannuel des Ministres européens de l’éducation, Geneviève Fioraso, secrétaire d’Etat en charge de l’Enseignement supérieur et de la Recherche était invitée par la Présidence italienne à présenter à ses homologues européens les mesures mises en place par la France pour favoriser l’insertion professionnelle des jeunes par la formation et le développement de l’entreprenariat, notamment en développant la prise d’initiative, la créativité, la prise de risques, le travail en équipe.** Cela se traduit par une pédagogie plus interactive et un enseignement ouvert sur les besoins sociétaux et économiques.

La secrétaire d’Etat a d’abord souligné l’intérêt exprimé par les étudiants français pour cette évolution, puisque 75 % d’entre eux sont favorables au renforcement des liens entre les universités et les entreprises. Un tiers des étudiants souhaiteraient par ailleurs créer une entreprise ou une activité pendant leurs études, mais seuls 3 % le font, faute d’un accompagnement adapté. Elle a donc présenté les principales dispositions en faveur de l’entreprenariat étudiant prévues dans la loi de Juillet 2013 sur l’enseignement supérieur et la recherche, avec la création d’un statut d’étudiant entrepreneur. Il permet à ces étudiants de conserver leur statut d’étudiant un an après l’obtention de leur diplôme. Leurs projets sont accompagnés par les « Pôles étudiants pour l’innovation, le transfert et l’entreprenariat », les PEPITEs, présents sur 29 sites universitaires. Toutes les tâches effectuées par les étudiants pour la création et la gestion de leurs projets sont prises en compte pour leur diplomation, après évaluation. Par ailleurs, les étudiants de toutes les disciplines peuvent se former à l’entreprenariat et à la conduite de projets. Un an après son lancement, ce dispositif a déjà touché près de 100 000 étudiants : 60 000 ont suivi des modules de sensibilisation à l’entreprenariat et 30 000 des modules de spécialisation. L’objectif du gouvernement est d’atteindre les 400 000. Pour la création ou la reprise d’activités par les étudiants, l’objectif est de 20 000 à 4 ans. **Geneviève Fioraso a proposé que ce statut d’étudiant-entrepreneur puisse devenir européen pour favoriser les échanges de bonnes pratiques et les partenariats entre les étudiants porteurs de projet au niveau de l’Europe, ce qui a fortement retenu l’attention de la Commission.**

**La Secrétaire d’Etat s’est également exprimée sur l’attachement de la France à faire de l’éducation un pilier de la Stratégie Europe 2020**, en insistant sur son rôle de levier pour une croissance durable et l’amélioration de l’insertion des jeunes. Pour illustrer cette volonté, elle a évoqué les initiatives françaises en cours :

- plan de lutte contre le décrochage scolaire, avec notamment une deuxième chance et un passage par l’alternance pour les décrocheurs, une priorité donnée aux publics les plus en difficulté pour les attributions de postes dans le primaire et le secondaire,

- formation davantage professionnalisante des enseignants dans les Ecoles Supérieures du Professorat et de l’Education, avec un rétablissement des stages encadrés et des emplois d’avenir professeurs pour renforcer les compétences et diversifier l’origine sociale des futurs enseignants,

- réussite de tous les étudiants, en particulier en premier cycle : 458 millions € pour augmenter à la fois le nombre de boursiers et le montant des bourses, objectif de 50 % de jeunes diplômés de l’enseignement supérieur au lieu de 42 % actuellement, fléchage des 5000 nouveaux postes sur le premier cycle, l’insertion professionnelle des étudiants, le numérique comme accélérateur d’innovation pédagogique et technologique.

**Elle a aussi détaillé les mesures mises en place en France pour revaloriser l’enseignement professionnel** en structurant une filière diversifiée, du lycée à l’université, et en facilitant les passerelles vers les autres filières, en doublant l’apprentissage et l’alternance au lycée et dans les universités, en mettant en œuvre une mobilité étudiante plus ouverte aux filières professionnelles et technologiques, comme elle l’avait obtenu, avec ses collègues, lors de la préparation du programme européen Erasmus+.

**Enfin, en accord avec ses collègues du Luxembourg, du Portugal, d’Irlande et d’Italie notamment, Geneviève Fioraso a insisté sur l’importance d’ouvrir les formations professionnelles et du supérieur aux salariés en reconversion ou en évolution.** Une action conjointe pour la formation tout au long de la vie a ainsi été adoptée, fondée à la fois sur la formation à distance (l’exemple des MOOCs français et de la plate-forme numérique FUN, France Université Numérique, a été saluée par de nombreux pays) et le présentiel.

En conclusion, ce Conseil biannuel de l’Education a permis aux vingt-cinq ministres présents de faire le point sur les actions communes à développer au niveau européen pour mieux former et qualifier les citoyens européens de tous âges, de la maternelle à la formation tout au long de la vie. Avec ses collègues, face à une proposition de traitement différencié et plus cloisonné des formations initiale, professionnelle et supérieure, **Geneviève Fioraso a plaidé auprès du Commissaire hongrois Tibor Navracsics en faveur du maintien d’une vision et d’une stratégie globale pour la formation, au sein de la commission éducation, position partagée par une grande majorité des Etats-membres.**

Ce conseil a aussi été l’occasion de rencontres bilatérales avec la Hongrie, avec des échanges d’expérience sur le rôle croissant souhaité pour les universités en matière de recherche et de transfert ainsi qu’avec l’Irlande qui souhaite lancer un programme de docteurs en entreprise, particulièrement en PMI PME, semblable aux 4000 conventions Cifre financées en France par le secrétariat d’état pour l’enseignement supérieur et la recherche. Ces deux pays ont souhaité s’inspirer des dispositifs mis en place par le gouvernement français depuis deux ans pour développer la recherche et la formation.